

A LIRE AVEC ATTENTION !

REGLEMENT TECHNIQUE

I- Les compagnies doivent impérativement envoyer leur plan de feu et de décor en tenant compte du matériel disponible sur la fiche technique à laquelle sont joints les plans du théâtre. **Une copie de chacun de ces plans (lumière et décor), sur lesquels vous calquerez vos implantations devront nous parvenir 15 jours avant la date de votre spectacle.** Si ces délais ne sont pas respectés, il pourra être considéré que le spectacle se jouera sous l'éclairage de base du festival. **Les Plans sont téléchargeables en format pdf sur www.tragos.fr**

II- Les réglages lumière et la conduite se feront la veille du spectacle, après la séance du soir, **jusqu'à 3 h 30 du matin maximum.** Au-delà de cette heure le régisseur de la compagnie accueillie, s'il le souhaite, aura à disposition la régie lumière.

III- La journée du lendemain est entièrement réservée à votre compagnie. **Le montage Son ainsi que la balance s'effectueront à partir de 17 h 30.** Les régisseurs sur site seront à votre disposition à partir de cette heure.

IV- Les projecteurs dit "Fixes" (voir plan et fiche technique) **ne pourront en aucun cas être déplacés.** Cependant ils pourront être pointés, filtrés et patchés selon votre configuration.

V- Les compagnies ayant des exigences très précises par rapport aux gélatines de leur spectacle doivent les fournir. La compagnie accueillie peut prendre contact avec le régisseur du festival pour connaître la nomenclature et la quantité disponible des gélatines de nos stocks.

VI- Si la compagnie prévoit d'amener ses propres sources de lumière cela se fera dans la limite de notre configuration de puissance, de circuits et de quantité de lignes indiquées sur le plan de feu. **En aucun cas la configuration totale de puissance (y compris autres appareils électriques) ne pourra dépasser 36 kW.**

VII- Toute demande supplémentaire de matériel (son ou lumière) sera à la charge de la troupe accueillie et sera négociable dans le cadre des possibilités techniques de notre lieu (puissance électrique ; temps de montage).

VIII- Aucune conduite et adaptation de plan de Feu ne seront prises en charge par nos régisseurs sans la présence du technicien de la compagnie accueillie.

IX- Dans tous les cas **il est indispensable de prendre un contact préalable avec le régisseur général.** Vous retrouverez tous les documents et les informations nécessaires sur notre site : www.tragos.fr

INFORMATION IMPORTANTE CONCERNANT LA PRESENCE DES REGISSEURS :

Responsable jusqu'au 5 août 2019:

Jacques Duvergé : 06 03 82 86 58 jacques.duverge@orange.fr

Responsable à partir du 6 août 2019:

Landry Le Tenier : 06 73 06 34 88

Landry.letenier@gmail.com

FICHE TECHNIQUE

THEATRE DE VERDURE DE PARDIGON *Théâtre de Plein Air, Salle gradinée de 300 places*

SCENE

DIMENSIONS : Ouverture : 8 mètres
Profondeur : 7,20 mètres
Hauteur : 0,50 mètres
Pente : 0 %

STRUCTURES : 1 Pont de face (Stacco 500). Ht 5 mètres
1 Passerelle sur le mur du lointain. Ht 6 mètres
1 Pont à Jardin, 1 Perche fixe à Cour. Ht 3,50 mètres
1 Equipe manuelle sous la passerelle lointain. (*rideaux, toiles, cyclo*)

DRAPERIES : 1 jeu complet de pendrillons et fond pour créer une boîte noire :
(*italienne ou allemande*)

LUMIERE

PROJECTEURS : UNE PARTIE FIXE DETERMINEE POUR L'ENSEMBLE DU FESTIVAL
Gélatinable et réglable

Face : 10 PC 1 kW *Juliat 306 HPC (Lutin)*
3 Découpes 575 W. *Source Four Junior 25/50°*
Contres : 12 PARS 64 120V FFS
3 PC 1,2 kW *Scénilux*
1 Fresnel 2 kW *Desisti Leonardo*
Latéraux: 8 PARS CP 62 (jardin et cour)

UNE PARTIE MOBILE A DISPOSITION DES COMPAGNIES :

6 PC 650 W *ADB C51*
4 Découpes 575 W *ETC SF Junior 25/50°*
2 Découpes 750 W *ETC Source Four 25/50°*
2 Découpes 1 kW *Juliat 614SX 15/30°*
8 PARS 64 230 V (*Lampes CP61, CP62, CP60*)
1 BT 250 W *Juliat*

CONSOLES : 1 Pupitre CongoKid 40 masters. DMX 512

1 Logiciel Light Régie 120 Circuits. DMX 512

GRADATEURS: 48 x 2 kW Digital SD 6 Strand Lighting DMX 512

RAPPEL!!

LA PUISSANCE ELECTRIQUE DE VOTRE SPECTACLE NE PEUT PAS DEPASSER 36 KW !!

SON

- SOURCES :** 1 Mini-Disc : *Sony MDJ 512 Auto pause*
2 Lecteurs CD : 1 *Denon DNC 635 Autopause*
1 *JVC XL-V 284*
1 MD/CD *Tascam MK II Autopause*
- TRAITEMENT :** 1 égaliseur 2x31 bandes *dbx*
- CONSOLES :** 1 console Yamaha **01 V** numérique :
1 console Behringer **X 32** Compact
1 patch numérique Behringer **S 16**
- DIFFUSION :** **UNE PARTIE FIXE DETERMINEE POUR L'ENSEMBLE DU FESTIVAL**
Système de diffusion de salle:

4 MTD 108 L.*Accoustic* / 2 SUB 115 L.*Accoustic*

UNE PARTIE MOBILE A DISPOSITION DES COMPAGNIES :
2 Enceintes MTD 108A L *Accoustic*
- MICROS :** **UNE PARTIE FIXE DETERMINEE POUR L'ENSEMBLE DU FESTIVAL**
Système de reprise de scène si nécessaire
3 Shure KSM 137SL *disposés à l'avant-scène*

UNE PARTIE MOBILE A DISPOSITION DES COMPAGNIES :
3 Systèmes UHF AKG WMS 80 *Capsules C417*
1 Système UHF SHURE *capsule main Beta58*
4 Micros dynamiques BEYER DYNAMIC
- REGIES** Une Régie principale située à l'arrière des gradins.
Une plateforme poursuite à cour de la régie.
Possibilité de régie située en loges-coulisses avant-scène cour.
Liaison interphonie plateau / régie / plateforme poursuite.
- LOGES** Loges communes situées à cour du plateau, 6 postes de maquillage.

CONTACT TECHNIQUE

Régie générale de juin jusqu'au 5 août 2019 : Jacques Duvergé 06.03.82.86.58

jacques.duverge@orange.fr

Régie générale à partir du 6 août 2019 : Landry Le Tenier 06.73.06.34.88

Landry.letenier@gmail.com